



République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 07 décembre 2021

En exercice : 19

L'an deux mille vingt et un et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 14

Présents : Michel BRULHART, Angélique VAN HOECKE, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Frédéric LEGER, Adeline SIBELLE, Jean-Pierre DEMORNEX

Votants : 16

Absents excusés : Loïc CHRISTIN, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD (procuration à Charline PERRIER), Nicolas PIDOUX, Philippe GAVAGGIO (procuration à Jean-Pierre DEMORNEX)

Secrétaire de séance : Leila MANET

2021_45 - Objet : Attribution du marché relatif à la fourniture et la pose d'un bâtiment modulaire à implanter sur le parking de la salle polyvalente

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été engagée dans le cadre du projet d'implantation d'un bâtiment modulaire d'environ 110 m² sur le parking de la salle polyvalente.

Ce bâtiment permettra dans un premier temps d'accueillir la bibliothèque de Saint-Jean-de-Gonville, dont les locaux actuels ont été récupérés pour l'accueil de loisirs. Son utilisation pourra évoluer à plus long terme.

Le marché comprend une offre de base pour la fourniture et la pose du bâtiment, et une option pour l'habillage des façades.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée et un avis d'appel public à la concurrence a été adressé le 05 octobre 2021 pour publication dans la Voix dans l'Ain et le BOAMP. Cette annonce a également été mise en ligne sur le site de dématérialisation des marchés publics de la collectivité.

Conformément au règlement de consultation, la date de réception des offres a été fixée au 28 octobre 2021.

5 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis.

Au vu du rapport d'analyse des offres et compte-tenu des critères d'évaluation (valeur technique 50% - prix 35% - délais 15%),

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le - 8 DEC. 2021

ID : 001-210103602-20211207-2021_45-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution du marché relatif à la fourniture et à la pose d'un bâtiment modulaire à implanter sur le parking de la salle polyvalente à l'entreprise CORES pour un montant de 147 459.00 € H.T. comprenant l'offre de base et l'option, soit 176 950.80 € T.T.C.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré.

**Le Maire,
Michel BRULHART**

